Echelle :

1 / 5000 ème

0 50 100 300 m

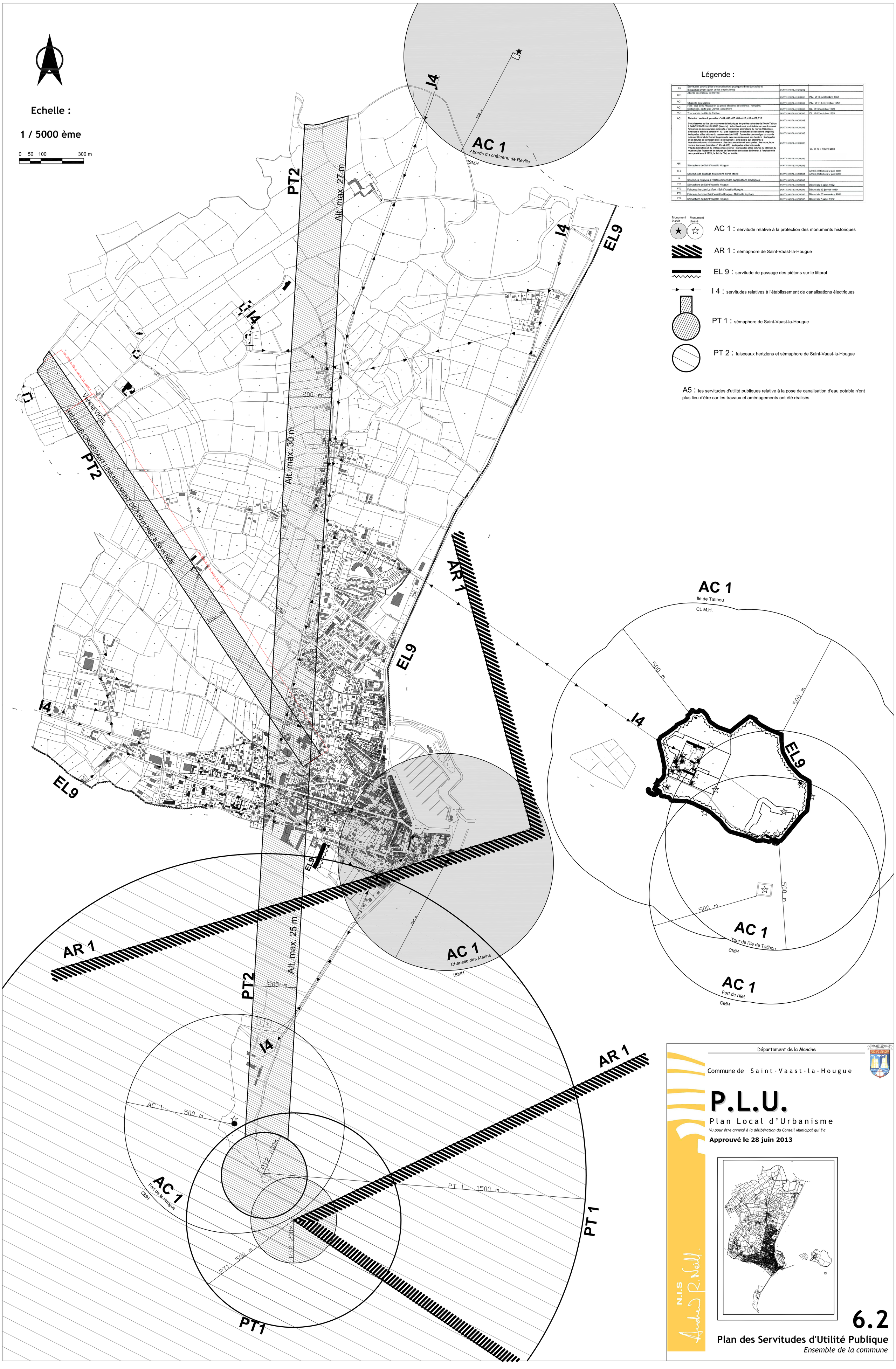

Légende :

A5	Servitudes pour la pose de canalisations publiques d'eau (potable) et d'assainissement (eaux usées ou pluviales)	SAINT VAAST LA HOUGUE	
AC1	Abords du château de Réville	SAINT VAAST LA HOUGUE	INV. MH 5 septembre 1957
AC1	Chapelle des Marins	SAINT VAAST LA HOUGUE	INV. MH 18 novembre 1952
AC1	Fort - tour de la Hougue et sa petite enceinte de défense ; remparts bastionnés, porte aux Dames ; poudrière	SAINT VAAST LA HOUGUE	CL. MH 2 octobre 1929
AC1	Tour carrée de l'Ile de Tatihou	SAINT VAAST LA HOUGUE	CL. MH 2 octobre 1929
AC1	**Cadastre : section A, parcelles n° 404, 405, 407, 409 à 416, 418 à 422, 710** **Sont classées au titre des mouvements historiques les parties suivantes de l'Ile de Tatihou à SAINT VAAST LA HOUGUE (Manche) : le fort bastionné, en totalité avec ses douves et l'ensemble de ses ouvrages défensifs, y compris les adjonctions du mur de l'Atlantique, ainsi que le sol de la parcelle n° 407 ; les façades et les toitures de l'ancienne chapelle ; les façades et les toitures du casernement de 1818 ; l'ensemble des vestiges du mur de défense littoral et de l'enceinte gazonnée avec ses redoutes et ses bastions ; les façades et les toitures de la maison dite « du courtier », ainsi que le puit attenant ; le lazaret-muséum ou « intra-muros » ; les deux enceintes et leurs portes ; les cours, leurs murs et leurs sols (parcelles n° 414 et 415) ; les façades et les toitures de l'hôpital-laboratoire et du château d'eau de mer ; les façades et les toitures du bâtiment du muséum ; les façades et les toitures de l'ensemble des autres bâtiments, à l'exclusion de ceux postérieurs à 1925 ; le fort de l'Ilet, en totalité.**	SAINT VAAST LA HOUGUE SAINT VAAST LA HOUGUE SAINT VAAST LA HOUGUE SAINT VAAST LA HOUGUE SAINT VAAST LA HOUGUE	CL. M. H. : 10 avril 2008
AR1	Sémaphore de Saint Vaast la Hougue	SAINT VAAST LA HOUGUE	
EL9	Servitude de passage des piétons sur le littoral	SAINT VAAST LA HOUGUE	Arrêté préfectoral 2 juin 1988 Arrêté préfectoral 7 juin 2007
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	SAINT VAAST LA HOUGUE	
PT1	Sémaphore de Saint Vaast la Hougue	SAINT VAAST LA HOUGUE	Décret du 9 juillet 1982
PT2	Faisceau hertzien Le Vicel - Saint Vaast la Hougue	SAINT VAAST LA HOUGUE	Décret du 12 janvier 1989
PT2	Faisceau hertzien Saint Vaast la Hougue - Gatteville le phare	SAINT VAAST LA HOUGUE	Décret du 25 novembre 1991
PT2	Sémaphore de Saint Vaast la Hougue	SAINT VAAST LA HOUGUE	Décret du 7 juillet 1982

Monument inscrit ★ Monument classé ☆

AC 1 : servitude relative à la protection des monuments historiques

AR 1 : sémaphore de Saint-Vaast-la-Hougue

EL 9 : servitude de passage des piétons sur le littoral

I 4 : servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques

PT 1 : sémaphore de Saint-Vaast-la-Hougue

PT 2 : faisceaux hertziens et sémaphore de Saint-Vaast-la-Hougue

A5 : les servitudes d'utilité publiques relative à la pose de canalisation d'eau potable n'ont plus lieu d'être car les travaux et aménagements ont été réalisés

Département de la Manche

Commune de Saint-Vaast-la-Hougue

P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal qui l'a

Approuvé le 28 juin 2013

N.I.S Andrea R. Neill

6.2

Plan des Servitudes d'Utilité Publique

Ensemble de la commune